



1ER OPEN NATIONAL JUDO DE LA VILLE DE NEVERS

– TOURNOI RANKING MINIMES BFC & TOURNOI BENJAMINS –

Dates : 20 • 21 • 22 Décembre 2026

Lieu : Maison des Sports / Dojo Nivernais (4 Boulevard Pierre de Coubertin, 58000 Nevers)

Le Dojo Nivernais présente

Avec le support du Comité Départemental de Judo de la Nièvre

I. ÉDITO DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

Le mot de la Présidente : Charline VERDONCK

« Bienvenue à cette 1ère édition de l'Open National de la Ville de Nevers, étape officielle du circuit Ranking Minimes de la Ligue BFC. Notre ambition est de faire de ce Tournoi une manifestation de judo tournée vers le côté éducatif et sportif qui prépare aux grandes échéances de la saison !

Pour garantir la fluidité sur nos 6 surfaces de combat, la rigueur administrative sera notre priorité. Nous vous rappelons que **les inscriptions se font exclusivement via l'Extranet fédéral et qu'aucun engagement ne sera accepté sur place**. Les règlements financiers doivent être finalisés en amont sur HelloAsso (8 € Benjamins / 8 € Minimes). Enfin, assurez-vous de la conformité des documents de vos judokas (licence 2026/2027, passeport ou pièce d'identité valide, certificat médical) pour passer le contrôle des pesées sans encombre. Merci à tous les clubs pour votre précieuse collaboration. »

Charline Verdonck, Présidente du Dojo Nivernais

Le mot du Vice-Président : Arthur AHMETAJ

« En complément de ces impératifs logistiques, je m'adresse à la jeunesse, aux encadrants, parents :

Honorez notre Code Moral sur le tapis : que le courage, l'expression technique et un fair-play absolu envers les adversaires et le corps arbitral guident les combats des judokas. On gagne avec humilité, on apprend de ses défaites. Pour prolonger cette expérience et continuer à grandir ensemble, le Dojo Nivernais vous invite également à participer en nombre aux deux jours de stage intensif qui suivront le tournoi. Donnez le meilleur de vous-mêmes et excellent tournoi à tous !

»

Arthur Ahmetaj, Vice-Président du Dojo Nivernais

II. RÈGLEMENT SPORTIF OFFICIEL COMPLET

1. **Article 1 : Conformité Réglementaire** – La manifestation se déroule en stricte conformité avec les textes fédéraux de la Fédération Française de Judo (France Judo) en vigueur pour la saison sportive 2026/2027. Tous les points non prévus au présent règlement relèvent des textes officiels de France Judo.
2. **Article 2 : Arbitrage et Commissaires** – L'arbitrage et la tenue des tables de commissaires sportifs sont placés sous la responsabilité et la direction exclusive de la Commission Régionale d'Arbitrage (CRA) de la Ligue de Bourgogne-Franche-Comté. Les règles d'arbitrage appliquées sont les règles officielles de France Judo pour les catégories concernées.
3. **Article 3 : Âges de Participation** – La compétition est ouverte aux licenciés des années de naissance suivantes (saison 2026/2027) : Benjamins / Benjamines (athlètes nés en 2015 et 2016) et Minimes Garçons / Filles (athlètes nés en 2013 et 2014).
4. **Article 4 : Droits d'Engagement et Règlements Financiers** – Les frais d'engagement sont fixés par athlète et par catégorie : 8,00 € pour la catégorie Benjamins / Benjamines et 8,00 € pour la catégorie Minimes Garçons / Filles. Le paiement est obligatoire et doit être effectué en amont via la plateforme en ligne HelloAsso du Dojo Nivernais avant la date limite de clôture. Aucune inscription ni aucun règlement en espèces ou chèque ne seront acceptés sur place.
5. **Article 5 : Procédure d'Inscription** – Toutes les inscriptions de clubs et d'athlètes doivent être obligatoirement enregistrées via l'Extranet fédéral de France Judo. Aucun engagement par e-mail, téléphone ou courrier ne sera pris en compte. Le délai de clôture des inscriptions fixé sur l'extranet sera strictement appliqué.
6. **Article 6 : Contrôle et Documents Obligatoires** – Lors de la pesée officielle, chaque judoka devra présenter son passeport de judo officiel en cours de validité ou une pièce d'identité, la licence France Judo validée pour la saison 2026/2027, ainsi que le certificat médical de non-contre-indication à la pratique du judo en compétition (ou l'attestation du questionnaire de santé réglementaire selon les directives fédérales en vigueur).
7. **Article 7 : Formule de Compétition** – Afin de valoriser l'expérience des jeunes compétiteurs, la formule adoptée est un système de poules (poules de 3 de préférence), suivi d'un tableau à double repêchage pour la phase finale. L'organisation se réserve le droit de modifier la formule de compétition si le nombre d'engagés l'exige.
8. **Article 8 : Temps de Combat et Décision** – Benjamins / Benjamines : 2 minutes de combat effectif. Minimes G / F : 3 minutes de combat effectif. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire, une décision (Hantei) sera immédiatement rendue par le corps arbitral conformément aux règles fédérales applicables aux jeunes catégories pour la saison 2026/2027.
9. **Article 9 : Infrastructures et Surfaces de Combat** – Le tournoi se réalisera simultanément sur 6 surfaces de combat réglementaires de 6 mètres sur 6 mètres (zone de combat). Une salle d'échauffement (Dojo) est mise à la disposition exclusive des athlètes pour leur préparation physique avant leur entrée sur le plateau de compétition.
10. **Article 10 : Accès au Plateau et Sécurité (Système de Bracelets)** – Seuls les coaches et accompagnants officiels correctement inscrits sur l'Extranet de France Judo recevront un bracelet d'accréditation leur donnant accès à la zone technique. Les spectateurs et parents n'auront strictement aucun accès au plateau de compétition et devront obligatoirement rester dans les tribunes. Tout manquement pourra entraîner l'exclusion de l'athlète associé.
11. **Article 11 : Récompenses et Podiums** – Les récompenses seront remises aux athlètes à la fin de la compétition, dès la finalisation complète de chaque tableau. Les judokas devront se présenter sur le podium en judogi propre et correctement attaché pour la cérémonie protocolaire en musique.
12. **Article 12 : Assurances et Responsabilités** – Le club organisateur (Dojo Nivernais) décline toute responsabilité en cas de vol, de perte d'effets personnels ou de dégradation dans l'enceinte du complexe sportif (vestiaires, tribunes, salle d'échauffement).

III. PROGRAMME HORAIRE STRICT DU TOURNOI

- **Dimanche 20 décembre 2026**

Catégorie	Horaire Pesée	Tirage & Échauffement	Début des Combats (6 surfaces)
Benjamines Filles (2015-2016)	08h30 – 09h15	09h15 – 10h00	10h00 – 11h30
Benjamins Garçons (2015-2016)	10h00 – 10h45	10h45 – 11h30	11h30 – 14h00
Minimes Filles (2013-2014)	12h30 – 13h15	13h15 – 14h00	14h00 – 16h30
Minimes Garçons (2013-2014)	14h00 – 14h45	14h45 – 15h30	15h30 – 18h00

Hôtel Mercure Nevers Pont de Loire (1mn lieu de compétition) où Hôtel IBIS Nevers (10mn lieu de compétition): Possibilité de réserver l'hôtel la veille de votre venue au tournoi chez nos hôteliers partenaires de l'évènement avec la réservation DOJO NIVERNAIS (réduction sur les chambres).

OPEN

*Inscription Open National
dimanche 20/12 = 8€*

STAGE 1 ou 2 jours

Lundi 21 et mardi 22/12

EXTERNE (sans nuitées ni repas)

Stage Perf de 1 jour = 20€

Stage Perf de 2 jours = 40€

FORMULE 3 jours

Inscription Open National dimanche 20/12 = 8€

+

Stage Perf de 2 jours = 130€

Lundi 21 et mardi 22/12 avec hébergement et restauration

Compris :

- Repas du dimanche soir
- Transport + Nuitée à l'internat
- Petit déjeuner lundi matin
- Repas lundi midi et soir
- Transport + Nuitée lundi soir
- Petit déjeuner mardi matin
- Repas mardi midi

INSCRIPTIONS SUR HELLOASSO VIA LES QR CODES CI-DESSOUS : inscriptions séparées entre le stage et l'Open.



Stage



Open

IV. VOLET LOGISTIQUE & HÉBERGEMENT POUR LE STAGE

Formule détaillée d'Hébergement & Restauration « Tout Inclus » : 130,00 € / personne*

- Hébergement pour 2 nuits (dimanche/lundi et lundi/mardi) à l'internat du Collège Fénélon (22 Rue Jeanne D'Arc, Nevers – à 15 min à pied de la Maison des Sports).
- Petits-déjeuners du lundi et mardi matin + repas chaud du lundi soir inclus.
- **Restauration sur place** : Restauration rapide le dimanche soir et lunch-box les midis directement à la Maison des Sports (compris dans la formule).

Inscriptions & Réservations : Nombre de places limité à l'internat (150). Paiement obligatoire de manière groupée par les clubs sur la billetterie en ligne **HelloAsso** du Dojo Nivernais, en parallèle des engagements sportifs sur l'**Extranet France Judo**.

V. PROGRAMME DU STAGE DE PERFECTIONNEMENT

Le stage intensif se déroule sur deux jours consécutifs, encadré par l'équipe technique et sportive du Dojo Nivernais.

Code organisateur pour les délégations à déclarer pour séjour sportif :

Horaire	Lundi 21 Décembre 2026
07h30 - 08h30	PPG (Footing au Parc Roger Salengro)
09h00	Petit-déjeuner (Internat Collège Fénélon)
10h30 - 12h30	Séance Ne Waza (Sol) avec <i>Florian</i>
13h00	Repas (Maison des Sports)
14h00	Temps calme / Récupération
15h00 - 17h30	Séance Tachi Waza (Debout) avec <i>Mathieu</i>
18h00	Fin de la première journée
19h00	Repas chaud (Internat)
22h00	Extinction des feux

Horaire	Mardi 22 Décembre 2026
07h30 - 08h30	PPG (Footing au Parc Roger Salengro)
09h00	Petit-déjeuner (Internat Collège Fénelon)
10h30 - 12h30	Séance Ne Waza (Sol) avec <i>Mathieu</i>
13h00	Repas (Maison des Sports)
14h30-16h00	Séance Tachi Waza (Debout) avec <i>Florian</i>
16h30	Fin du stage & Départ

UN GRAND MERCI A TOUS NOS PARTENAIRES POUR CET EVENEMENT !

